

Linteaux préfabriqués : modèles pour le marquage CE conformément au Règlement 305/2011

En complément des indications données dans le Pratiq-IB n° 4, et des exemples associés, la trame ci-après est utilisable directement pour établir un document d'accompagnement/déclaration des performances.

- Document d'accompagnement intégrant la DdP :



1164

03

Déclaration des performances

N° 001

1. Code d'identification unique du produit type :
Linteau préfabriqué en béton
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :
Linteau préfabriqué en béton – date de fabrication : voir marquage produit
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Partie supérieure des ouvertures dans les murs de maçonnerie
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :
MIALANES, 1 AVENUE DE LA GARENNE BP 30 - 34740 VENDARGUES CEDEX
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :
3
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Le CERIB, organisme notifié n° 1164
a réalisé la détermination du produit type selon le système 3
a délivré les rapports d'essais et de calculs
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Charge admissible	6 MPa	EN 845-2:2003
Fléchissement sous charge	Sans objet	
Absorption d'eau (pour les linteaux destinés à être utilisés dans des éléments extérieurs)	Destiné à être enduit	
Perméabilité à la vapeur d'eau (pour les linteaux destinés à être utilisés dans des éléments extérieurs)	5/15	
Isolation contre le bruit aérien direct (à l'état de service final)/masse surfacique (pour les linteaux destinés à être utilisés dans des éléments faisant l'objet de prescriptions acoustiques)	Rw + Ctr en dB (estimé)	
Résistance thermique (pour les linteaux destinés à être utilisés dans des éléments faisant l'objet de prescriptions thermiques)	Conductivité thermique : 0,41 W/(m.K)	
Résistance au feu	Euroclasse A1	
Durabilité des caractéristiques de performance (contre la corrosion)	Durabilité : « ne pas laisser exposé »	
Durabilité des caractéristiques de performance (contre le gel/dégel)		
Substances dangereuses	Conforme à la réglementation	

Produit concerné :

- Bloc linteau 500 x200 x 200

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : YVES BRUGEAUD

à VANDARGUES

le

28/06/13

